

2024-2025

Divisions de 4° et de 3°

Le club de mathématiques à destination des élèves de 4° et de 3° a été créé en septembre 2023 ; il poursuit ses activités en 2024-2025. Les objectifs et les activités de ce club sont présentés dans la vidéo projetée aux élèves en juin et toujours en ligne sur le site internet de Sainte- Marie dans la rubrique « Actualités ».

- **Pour mémoire, voici les objectifs principaux de ce club :**

- s’amuser en réfléchissant et réfléchir en s’amusant,
- développer la complémentarité entre les différentes approches des mathématiques (intuitives, cartésiennes, ludiques...), progresser en vivacité mathématique,
- grandir en estime de soi, se responsabiliser en prenant sa place dans des travaux d’équipe, pour développer le sens de l’autre par du travail en binômes et en groupe.

- **Activités :**

Il s’agit de faire des maths différentes de celles vues dans le cadre du programme de 4° - 3° (hors programme, prolongements du programme (les thèmes abordés seront différents de ceux de l’année 2023-2024), de faire des maths de façon ludique (énigmes, jeux, ateliers, concours Kangourou), de préparer certains concours et les passer pour celles qui le souhaitent (Animath, René Merckhoffer).

A ce titre, le club de maths n’est ni un groupe de soutien, ni un groupe de révision du programme de 4°-3°.

- **Modalités pratiques :**

- Le club s’adresse aux élèves de 4° et de 3° qui aiment les mathématiques et l’exercice intellectuel de façon générale, et qui se sentent bien en groupe. Les élèves de 4° et de 3° sont dans le même groupe ; il y aura des temps séparés dans certaines séances. Le Club est constitué de 15 à 20 filles. Les élèves s’engagent pour toute l’année.
- Le tarif est de 100€ pour l’année, pour environ 30 séances dans l’année.
- Le Club de Maths se tiendra tous les mercredis de 12h15 à 13h30. Les élèves rentreront donc déjeuner chez elle après le Club de Maths.
- Pour toute question : stephanie.jouvence@saintemarieneuilly.fr
- *En cas de trop nombreuses demandes d’inscription, on tiendra compte de la motivation des élèves (réponse des élèves de 5° et de 4° au sondage de juin 2024, avis du professeur de l’année précédente, date d’inscription ; les élèves arrivant en 3°, qui ont dû être refusées en septembre 2023 faute de places et renouvellent leur demande pour la rentrée 2024, seront prioritaires)*

Les inscriptions se font sur le lien ci-dessous
Elles seront prises en compte jusqu’au dimanche 8 septembre 2024.

<https://forms.gle/RRgjHpbTDumedQty5>

